



Fiche d'information et de sécurité : port des EPI

Description de l'activité : médico-sociale
Tâche : soins médicaux et paramédicaux



Risques

Symboles de danger :



Chute, glissade



Coupure



Biologique



Mauvaises postures

Moyens de protection

Le port des EPI permet d'éviter ou de réduire l'exposition aux risques

En cas d'épidémie (en plus des EPI de base):



Protection du corps :
EN 14126



Protection du corps :
Combinaison jetable



Protection des mains :
EN 455-1



Protection des voies respiratoires :
Masque en papier à usage unique



Protection des pieds :
EN 20347



Protection des pieds :
Couvre-chaussures

Consignes particulières

- L'entretien des vêtements de travail doit s'effectuer sur le lieu de travail.
- Les vaccinations recommandées doivent être à jour.
- Il est recommandé de suivre une formation « gestes et postures » pour la manipulation des patients.
- Suivre les règles élémentaires d'hygiène.